

"CITES NEWS" - PLANTES

Journal d'information du Comité pour les plantes pour la région européenne

No 1 / 1994

Ce numéro contient:

- Nouvelles européennes
- Conférence des Parties (COP 9)
- Comité pour les plantes
- Agenda
- Nouveaux critères
- Education CITES
- Nouvelles publications
- Questionnaire

Ce journal a été réalisé conjointement par le Royal Botanic Gardens, Kew et les Conservatoire et Jardin botaniques, Genève dans le but d'informer régulièrement les personnes intéressées en Europe sur les nouveautés en matière de CITES (plantes). Nous visons particulièrement les autorités de gestion et scientifiques de la CITES, les Organisations non-gouvernementales (ONG) et toute autre institution ou personne concernées par la conservation et le commerce international de plantes.

Pour une fois, les botanistes ont une longueur d'avance sur les zoologistes, puisqu'il n'existe pas (encore) d'équivalent pour les animaux!

Participez, vous aussi, à la réussite de "CITES NEWS" en nous renvoyant le questionnaire ci-joint. Nous désirons également inclure de nombreuses informations sur le commerce des plantes, alors, n'hésitez plus, prenez contact avec nous, transmettez-nous toutes les informations concernant la CITES afin que nous puissions les faire circuler. Bientôt un réseau performant nous permettra de mieux comprendre la CITES.

Qu'est-ce que la CITES?

La Convention sur le commerce international des espèces de la faune et de la flore sauvages menacées d'extinction (Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora) est entrée en vigueur le 1er juillet 1975. Il y a actuellement 120 pays membres.

Le principe de base est la surveillance et le contrôle du commerce international des espèces menacées.

La Convention établit la base légale au niveau international pour un tel contrôle pour une coopération entre les producteurs et les consommateurs. Cette concertation est essentielle pour le commerce des espèces d'origine sauvage.

Au niveau national, chaque pays doit désigner un ou plusieurs organes de gestion et un ou plusieurs organes scientifiques.

L'autorité de gestion est responsable de l'application de la Convention, notamment, l'établissement des permis, la définition de la stratégie globale, ainsi que le maintien des contacts avec l'autorité scientifique, les institutions concernées par la conservation et le Secrétariat CITES.

L'autorité scientifique produit l'information nécessaire afin de mettre en place une stratégie globale cohérente.

Le Secrétariat CITES supervise l'application de la CITES au niveau international. Il est rémunéré par les pays membres (Parties).

La CITES fonctionne par l'intermédiaire d'un système de permis. Le noyau de cette législation repose sur le regroupement des espèces en trois catégories:

Annexe I. Les espèces menacées d'extinction. Le commerce des espèces d'origine sauvage est interdit. Celui des espèces reproduites artificiellement est possible, avec un permis.

Annexe II. Les espèces dont la survie n'est pas encore menacée, mais qui pourrait le devenir. Le commerce est possible pour les plantes d'origine sauvage et celles reproduites artificiellement, avec un permis.

Annexe III. Un mécanisme de support aux législations nationales. Un pays peut demander aux autres Parties de surveiller le commerce d'espèces moins menacées.

NOUVELLES EUROPEENNES

Réunions

Deux séances de travail se sont tenues lors du colloque en l'honneur du 175ème anniversaire des Conservatoire et Jardin botaniques à Genève: (les comptes-rendus peuvent être obtenus directement à la bibliothèque des Conservatoire et Jardin botaniques de Genève (voir adresse au verso).

La séance consacrée à la région européenne a abordé les sujets suivants:

- Application de la CITES dans l'optique de la nouvelle réglementation proposée dans l'Union Européenne
- Enregistrement des pépinières
- Rapports annuels - buts, besoins et nomenclature
- Commerce illégal - que faire avec les plantes confisquées?

- Coopération entre les autorités de gestion et scientifiques en Europe

La deuxième séance a été consacrée au rôle des Jardins botaniques:

- Commerce illégal
- Un mode d'emploi CITES pour les Jardins botaniques
- Les projets CITES-plantes

Comité pour les plantes

Le Comité pour les plantes s'est réuni à Bruxelles (Belgique) en septembre 1993. Voici quelques sujets traités:

- Propositions de modification des Annexes
- Commerce des bois tropicaux
- Manuel d'identification des bois tropicaux

- "Check-list" CITES (Orchidées et Cactus)
- Mis en place d'un groupe de travail pour une meilleure application
- Commerce des plantes médicinales
- Missions de terrain CITES, (Madagascar, etc.)

Pour plus de détails:

Le compte-rendu de la réunion du Comité pour les plantes sera distribué par le président du Comité pour les plantes, un résumé peut être obtenu auprès du représentant pour l'Europe. **(adresses au verso)**

Réglementation de l'UE

La publication d'une version révisée de la nouvelle réglementation pour l'application de la CITES dans l'UE est imminente. Mais, jusque là, la réglementation actuelle reste en vigueur.

Nouveaux critères

La récente séance de travail conjointe entre les Comités pour les plantes, pour les animaux et exécutif à Bruxelles a permis d'évaluer le projet de nouveaux critères formulé par l'UICN.

Sur la base de ce projet, des discussions lors de la réunion et des commentaires des ONG, il a été possible de dégager un consensus qui a pris la forme d'un projet de résolution. Il sera mis en discussion lors de la COP 9.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dérogations/exemptions Plantules en flacons

Toutes les plantules d'Orchidées sont exemptées des prescriptions CITES.

Hybrides de l'Annexe I (Orchidées)

Toutes les dérogations valables pour l'Annexe II s'applique aux hybrides de l'Annexe I. Ces derniers seront enregistrés comme Annexe II.

Cette dérogation n'est pas valable pour les espèces botaniques reproduites artificiellement.

AGENDA 1994

Mai

16-19

Réunion du Comité pour les plantes CITES, San Miguel de Allende, Mexico

Juin

5-18

Cours International: Conservation Techniques and Biodiversity in Neotropical Botanic Gardens, Tabasco, Mexico

Novembre

7-18

9ème Conférence des Parties (COP 9), Fort Lauderdale, USA

Comité pour les plantes

Le Comité est constitué par les représentants des six régions géographiques majeures (selon l'ONU). La prochaine réunion traitera des questions qui seront à l'ordre du jour de la COP 9.

La réunion du Comité pour les plantes à Mexico sera particulièrement importante, puisque c'est la dernière rencontre avant la COP 9. Nous avons besoin de la plus grande audience possible des parties, mais aussi des ONG. N'hésitez pas à participer!

Si vous désirez participer aux réunions du Comité pour les plantes en qualité d'observateur, veuillez prendre contact avec le Dr. James Armstrong, dans les meilleurs délais.

Cours sur la Conservation

(Concept, Présentation et Exemples Pratiques). Le cours comprendra entre autres des applications spécifiques à la CITES.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à: Apartado Postal 298, 86000 Villahermosa, Tabasco, Mexico.

9ème Conférence des Parties (COP 9)

Les parties à la Convention se réunissent tous les deux ans pour la révision du fonctionnement de la Convention et prennent notamment position sur les propositions d'amendement aux Annexes.

Les propositions formelles doivent être déposées par la Partie proposante auprès du Secrétariat CITES à Genève (Suisse).

Délai d'envoi des propositions est le 10 juin 1994.

Le Secrétariat se chargera ensuite de faire parvenir tous ces documents aux Parties afin que les décisions puissent être prises en connaissance de cause à la COP 9.

Pour toute modification, une majorité des 2/3 est nécessaire. Les principaux sujets pour la COP 9 seront:

- Amendement aux Annexes
- Enregistrement des pépinières
- Révision des critères pour l'entrée ou l'exclusion des espèces dans les Annexes
- La "Check-list" des Orchidées
- L'ajout d'espèces de bois tropicaux aux annexes
- L'ajout de plantes médicinales aux annexes

Si vous désirez prendre part à la Conférence des Parties en qualité d'observateur pour une ONG, veuillez prendre contact avec l'autorité de gestion de votre pays.

NEWS

Education CITES

M. Manit Jaichagun de l'autorité de gestion CITES de Thaïlande a récemment terminé un stage de formation de six mois au Royal Botanic Gardens, Kew. Durant son séjour, il a produit un guide pour l'identification des plantes CITES qui servira pour l'éducation des responsables CITES en Thaïlande.

Ce manuel illustre également la différence entre les plantes d'origine sauvage et celles issues de reproduction artificielle.

Il a également réalisé de nombreux dépliants et autre matériel d'information. M. Jaichagun a encore eu l'opportunité de faire la connaissance avec d'autres

responsables d'organes de gestion en Europe, ainsi que de visiter des pépinières.

Le financement de ce programme d'éducation a été rendu possible grâce à une bourse du Fonds WWF-Prince Bernhard, au British Council et au Foreign and Commonwealth Office.

PUBLICATIONS

Arx, B. von, Sandison, M.S. et Dunand, S. 1993. *La Convention de Washington (CITES): le rôle des jardins botaniques.* In: Spichiger, R. et al. (eds.). Comptes rendus du Colloque international sur le thème: Nature et Jardins botaniques au XXI^e siècle. *Boissiera* 47:223-239.

Arx, B. von et Sandison, M.S. 1993. *Séance préliminaire avec les autorités de gestion et scientifiques de la CITES en Europe.* In: Spichiger, R. et al. (eds.). Comptes rendus du Colloque international sur le thème: Nature et Jardins botaniques au XXI^e siècle. *Boissiera* 47: 299-309.

BGCI, 1994. *A CITES Manual for botanic gardens.* Botanic Gardens Conservation International. A paraître en 1994.

Callister, D.J. 1992. *Species in Danger. Illegal Tropical Timber Trade: Asia-Pacific.* TRAFFIC International, Camb., UK.

Groves, M. Read, M. & Thomas, B.A. 1993. *Species Endangered by Trade - A Role for Horticulture?* Fauna & Flora Preservation Society. UK.

Hunt, D. 1992. *CITES Cactaceae Checklist.* The Royal Botanic Gardens, Kew, UK.

Jenkins, M. & Oldfield, S. 1992. *Species in Danger. Wild Plants in Trade.* A TRAFFIC Network report on trade in wild-collected plants in Europe.

Marshall, N. T. 1993. *The Gardener's Guide to Plant Conservation.* WWF, Washington, USA and the Garden Club of America.

McGough, H.N. 1993. *Alpine Plants and Conservation Legislation.* Quarterly Bulletin of the Alpine Garden Society. Vol. 61 No. 3.

Sajeva, M. et al. 1992. *Manuale per l'Identificazione delle Cactaceae e di altre piante Succulente. (Handbook for the Identification of Cactaceae and other Succulents, included in Appendix I of CITES.* Piante grasse. Supplemento al no 4

Sajeva, M. et al. 1992. *Un guide bilingue (italien-anglais) pour l'identification des succulentes.* Piante grasse no 12

Wijnstekers, W. 1992. *The Evolution of CITES.* CITES Secretariat, Genève, Suisse. En quelque sorte la bible de la CITES, pas sérieux s'abstenir!

COMITÉ POUR LES PLANTES

Dr James Armstrong
Président
Représentant **Océanie**
CALM
Hackett Drive, Crawley
Perth, Western Australia
Tel: +61 9 386 8811
Fax: +61 9 386 1578

Dr Bruce MacBryde
Vice-président
Représentant **Amérique du Nord**
Autorité scientifique
US Fish and Wildlife Service
Washington, DC 20240. USA
Tel: +1 703 358 1708
Fax: +1 703 358 2276

Mr Noel McGough
Représentant **Europe** et
Vice-président Nomenclature
Royal Botanic Gardens
Kew, Richmond
Surrey TW9 3AE, UK
Tel: +44 81 332 5722
Fax: +44 81 332 5278

M. Bertrand von Arx
Deuxième représentant **Europe**
Conservatoire et Jardin botaniques
Chemin de l'Impératrice 1
Case postale 60
CH 1292, Chambésy / Suisse
Tel: +41 22 732 6969
Fax: +41 22 738 4597

Dr Christine Kabuye
Représentant **Afrique**
East African Herbarium
National Museums of Kenya
PO Box 45166, Nairobi, Kenya
Tel: +254 2 743 513
Fax: +254 2 741 424

Dr Maria Luisa Reyna de Aguilar
Représentant **Amérique du Sud, du Centre et Caraïbes**
Secc Areas Naturales y Biodiv
SEMA Secretaria Ejecutiva del Medio Ambiente
Edificio CREDO-MATIC
Alameda Roosevelt
San Salvador, El Salvador
Fax: +503 770 490

Dr B D Sharma
Représentant **Asie**
Botanical Survey of India
P-8 Brabourne Road
Calcutta 700 001, India
Tel: +91 33 254 912

Secrétariat CITES
UNEP
15, chemin des Anémones
Case postale 456
CH-1219 Châtelaine / Suisse
Tel: +41 22 979 9139/40
Fax: +41 22 797 3417

"CITES NEWS" - PLANTES
est réalisé et édité par:

Jacqui Roberts
Royal Botanic Gardens, Kew

Bertrand von Arx
Conservatoire et Jardin botaniques
de la Ville de Genève